

l'établissement du Christianisme doit être attribué aux efforts d'un zèle inflexible, au dogme d'une vie future, au don des miracles, à la morale pure et austère des premiers fidèles ; puis il ne voit dans le zèle inflexible qu'une intolérance judaïque, dans le dogme d'une vie future qu'une doctrine contraire à l'humanité, dans le don des miracles qu'une jonglerie, dans la morale pure des premiers fidèles qu'une orgueilleuse ostentation de vertu (1). Vraiment, on sourit de pitié en voyant un savant si distingué débiter gravement de telles inepties et prétendre les faire passer pour une explication péremptoire du fait le plus étonnant qui se soit jamais accompli. Et Gibbon ne se contente pas d'être injuste envers le Christianisme, il l'est encore envers les Chrétiens dont il patronne les oppresseurs. Selon lui, les Chrétiens violaient les lois de l'Empire ; leurs assemblées, illégales dans leur principe, pouvaient avoir des suites dangereuses ; leur désobéissance était une conspiration spirituelle contre l'État, et les Empereurs avaient raison de la réprimer. Mais où étaient les infractions des Chrétiens aux lois, quand ils réclamaient la liberté de conscience ? l'illégalité de leurs assemblées, quand ils ne se réunissaient que pour adorer Dieu et prier pour le salut des empereurs ? le danger de ces assemblées pour l'État, quand il n'y était question que de charité et de paix ? Or, voilà l'iniquité. « Du reste, ajoute Gibbon, les chefs de l'Empire agirent avec précaution et avec répugnance, quand il fut question de condamner leurs sujets : ils furent modérés, en infligeant des punitions (2). » Ainsi, Néron *agissait avec précaution et répugnance*, il *était modéré*, lorsqu'il faisait brûler pour l'éclairage de ses jardins des milliers de chrétiens vivants. *Ils agissaient aussi avec précaution et répugnance, ils étaient modérés*, les Domitien, les Dèce, les Dioclétien, lorsqu'ils envoyaient à chaque instant les chrétiens aux lions. Rien ne dévoile mieux la honteuse bassesse de cette philosophie humanitaire que ces infâmes sympathies pour d'affreux tyrans, cette sollicitude pour leur répu-

(1) C. XV. *passim*

(2) C. XVI.